

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

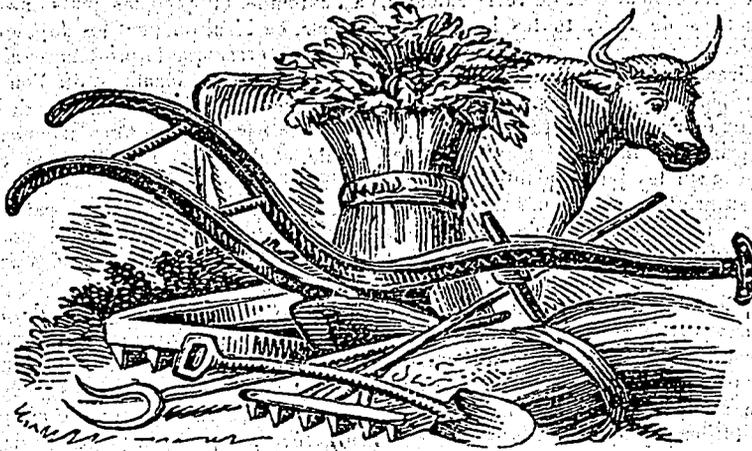
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

Engrais qui conviennent au trèfle rouge.—Il n'est jamais bon d'étendre des fumiers de ferme sur le trèfle; car ils apportent sur la terre une grande quantité de graines de mauvaises herbes qui infestent le champ, et diminuent beaucoup le produit de la prairie. La seule bonne manière d'employer les engrais devrait être de les enfouir dans le sol pour la culture d'une plante sarclée qui précéderait le trèfle. Par ce moyen, les graines des plantes nuisibles germeront à la vérité, et se développeront; mais les nombreuses façons données au sol suffisent pour le nettoyer complètement. C'est précisément ce que les meilleurs cultivateurs cherchent à obtenir, et ce à quoi tous les producteurs de trèfle devraient viser.

Pendant ce mode n'est pas exempt d'inconvénients. On se rappelle que le trèfle vient misérablement dans les terrains pauvres; alors il est à craindre que la récolte sarclée qui a reçu la fumure, et que la céréale dans laquelle on sème le trèfle, n'enlèvent presque toutes les matières fertilisantes enfouies; car il est hors de doute que l'une et l'autre ne soient très-épuisantes, et c'est réellement ce qui aura lieu si on a ménagé la dose d'engrais.

Dans ce cas, vouloir forcer le trèfle à se contenter de ce qui est resté dans le terrain, c'est lui mesurer maigrement la nourriture, et c'est par conséquent s'exposer à n'obtenir qu'un faible produit. Si on ne veut pas s'exposer à ces pertes, on supplée à l'insuffisance des principes fertilisants, au moyen des fumures en couverture qui n'ont pas les inconvénients des fumures enfouies, et qui, outre leur effet comme engrais, ont encore celui de protéger les jeunes trèfles contre les rigueurs de l'hiver. Cela va sans dire, que cette fumure doit être mise sur la terre à l'automne. Répandue au printemps, elle serait un obstacle à la prompte croissance du trèfle.

Les cultivateurs belges, nos maîtres en fait de progrès agricole, font mieux que cela: au printemps, dès que la terre le permet, ils répandent des cendres dans la proportion de 22 minots par arpent de trèfle, ou bien ils font un mélange de terre et de chaux qu'ils arrosent avec du purin (eau de fumier) et qu'ils répandent également au printemps sur les trèfles, et avec ces matières fertilisantes les prairies prennent une rigueur extraordinaire.

Beaucoup d'engrais peuvent avoir les mêmes effets, pourvu qu'ils ne salissent pas le terrain et qu'ils lui apportent les matières dont la plante se nourrit en plus grande quantité.

Sous ce rapport, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails et de toucher un peu à la science.

Nos lecteurs savent déjà que le trèfle prend sa nourriture partie dans l'atmosphère et partie dans le sol sur lequel il croît. Nous n'avons pas à nous occuper de la première, l'air est un bon pourvoyeur qui s'acquitte consciencieusement de sa tâche; on ne peut en dire autant du sol, il ne rend pas tout ce qu'on lui a confié, et quelquefois même il ne rend pas tout ce qu'on lui a confié, il fait des réserves. Si donc le terrain ne rend que les substances qu'on lui a fournies, il est absolument nécessaire de connaître les besoins de la plante, afin de la pourvoir des matières nécessaires à sa végétation. Dans ce but, les savants se sont livrés à des analyses chimiques; qui nous ont démontré que les substances minérales qui forment la plus forte proportion des cendres de trèfle sont de la potasse, de la soude et de la chaux. Or, les parties aériennes de la plante ne peuvent absorber que des substances gazeuses; par conséquent, les principes minéraux dont nous venons de donner les noms, n'ont pu être pris que dans le sol. Alors il est évident que ce dernier, après une récolte de trèfle, ne sera pas aussi riche si déjà il n'est pas presque complètement appauvri. Il y aurait donc une diminution rapide dans les produits.

Mais le cultivateur intelligent n'attendra pas ce moment, il le prévendra, en incorporant au terrain des engrais, dans la composition desquels les matières demandées entrent pour une forte proportion.

Ces engrais sont : les cendres de toute espèce lessivées ou vives, les cendres de varech, les cendres de tourbe, les cendres d'os, les os réduits en poudre fine, le plâtre cuit ou cru, le noir animal que les fabriques de sucre livrent à l'agriculture après s'en être servi pour le raffinage du sucre, les urines des hommes et des bestiaux, les jus de fumier, les matières fécales, la poudre, les composts formés de sel ordinaire et de terre calcaire, longtemps exposés aux influences de l'air, toutes les eaux de lessives et de savonneries.

Ces engrais portent ordinairement le nom d'engrais salins, et leur effet est excessivement rapide sur les trèfles.

On peut les employer à deux époques différentes avec un égal avantage : on les enfouit au printemps immédiatement avant les semailles, ou bien, on les dépose sur les jeunes plantes en végétation, soit à l'automne, soit au printemps. Cependant, il est bon de remarquer, qu'il n'est pas recommandable de faire usage de ces engrais au printemps, avant que les fortes gelées soient passées, parce qu'ils font pousser vigoureusement les plantes, et si des froids intenses les surprenaient dans cet état, alors adieu à nos plus belles espérances, tout périt.

Outre ces engrais, quelquefois le trèfle en demande encore d'autres que nous désignons plus particulièrement sous le nom d'amendements, parce qu'en effet, ils améliorent, ils amendent le sol, en changeant sa constitution physique.

On fait usage de ces engrais, lorsque le terrain ne répond pas parfaitement aux exigences du trèfle, c'est-à-dire lorsqu'on a forcé le trèfle à venir sur un terrain qui ne lui est pas tout-à-fait convenable. Pour que le trèfle pousse bien, qu'il donne un fort produit et qu'il ne disparaisse pas trop vite, il est nécessaire, avons-nous dit, que l'élément calcaire entre pour une proportion suffisante dans la composition du sol ; sans quoi des terrains parfaitement convenables d'ailleurs ne donnent que de chétifs produits si la chaux leur fait défaut.

Les terrains auxquels il ne manque que la chaux pour être productifs, sont entre autres les terres argileuses (les terres fortes). C'est sur ces terres que la chaux a les meilleurs effets. Les lecteurs de la *Gazette des Campagnes* savent déjà comment on mêle la chaux à la terre ; nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard, nous nous contenterons de répéter ici la manière d'opérer la plus profitable. On forme l'été, avec les curures de fossés, les mauvaises herbes provenant des sarclages et la chaux, des composts qu'on arrose de purin d'urines, d'eaux de savon, etc. On laisse mûrir ce compost pendant quelques mois, en ayant soin de le retourner à plusieurs reprises afin d'effectuer le mélange aussi complet que possible de toutes ses parties constituantes. C'est sans doute un peu plus long, que lorsqu'on se contente de répandre la chaux à la volée sur le terrain ; mais c'est meilleur. D'ailleurs, ce compost peut se travailler, dans les moments où il y a peu à faire sur la terre. En agissant ainsi, on augmente l'effet sensible de la chaux, tout en faisant servir comme engrais des matières qui sont le plus ordinairement perdues, pour ne pas dire toujours. Ce dernier avantage n'est pas si à dédaigner surtout dans notre culture actuelle, où l'on se plaint généralement du manque d'engrais. Nous l'avons déjà dit, notre culture est pauvre, non pas précisément parce que les procédés de culture sont souvent défectueux ; mais surtout parce que l'on manque des moyens de restituer à la terre ce que les récoltes lui ont enlevé.

Mais la chaux n'est pas le seul amendement convenable aux terres que l'on veut cultiver en trèfle ; on possède une autre substance calcaire qui est très-réputée dans la nature et qui n'exige que quelques frais d'extraction, nous voulons parler de la marne, substance formée d'un mélange intime de terre argileuse et de chaux carbonatée dans un état complet de division. Beaucoup de terre repose sur un sous-sol marneux ; dans ce

cas, il vaut mieux se livrer à l'extraction de la marne plutôt que d'acheter de la chaux, ce qui peut coûter bien cher si on opère sur de grandes étendues. Avant d'employer la marne, on la soumet aux influences atmosphériques, elle se pulvérise (se réduit en poudre) et se répand alors très-facilement.

La chaux en composts ou la marne se répandent sur le champ à l'automne, et quelques jours après on l'enterre par un léger labour, ou bien, on peut les déposer en petits tas l'automne et ne les enterrer que le printemps suivant.

Dans quelques localités, où l'on peut se procurer une grande abondance d'écaillés d'huîtres, de coquilles de moules, on fera bien de ne pas négliger ces amendements. On les écrase sous la meule, et dans cet état, elles sont aussi précieuses que la chaux et la marne.

Nous n'avons encore fait que nommer le plâtre ; cependant cette substance est tellement importante, elle produit des effets si sensibles sur le trèfle que nous nous croyons obligés d'en dire quelques mots.

La preuve la plus palpable de l'efficacité du plâtre dans la culture des légumineuses, a été fournie par le célèbre Franklin, aux Etats-Unis, dans des circonstances assez curieuses. Vouloir démontrer à ses compatriotes quels avantages ils retireraient de l'emploi de cette substance, le célèbre physicien écrivit en gros caractères, avec de la poussière de plâtre, ces mots : *This has been plastered* (Ceci a été plâtré), sur un champ de trèfle en végétation, suivant quelques auteurs, ou sur un champ de luzerne, suivant d'autres. Ce champ était situé près d'une grande route, aux environs de Washington. Sur tous les endroits où tomba la poussière de plâtre, la plante se développa si bien qu'au bout de quelque temps on pouvait lire distinctement les mots tracés par Franklin. Cette preuve irrécusable porta ses fruits, et maintenant les Américains emploient pour leurs cultures d'énormes quantités de plâtre.

REVUE DE LA SEMAINE

Les grands journaux donnent comme certain que le parlement fédéral est convoqué pour le 15 avril prochain. On pense qu'à cette époque Sir G. E. Cartier sera de retour d'Europe.

Mgr. l'évêque de Montréal est arrivé à Rome le 14 février dernier. Une escouade de zouaves canadiens s'est portée à Civitta-Vecchia à la rencontre du saint prélat. Le lendemain a eu lieu la réception solennelle de Sa Grandeur au Cercle canadien où deux adresses lui ont été présentées : l'une, par M. Murray, l'autre, par M. Taillefer. Elle a répondu par quelques paroles pleines d'unction. Du bord du vapeur, la *Ville de Paris*, Sa Grandeur a écrit une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de la lettre que Pie IX a adressée aux protestants et autres non catholiques.

M. J. Chantrel, parlant, dans l'*Univers* du 26 février dernier, de l'heureuse idée qu'a eu le comité canadien des zouaves pontificaux de rassembler en un volume tout ce qui peut intéresser à cette œuvre glorieuse, s'exprime ainsi :

« M. Lefebvre de Bellefeuille, membre du comité, a été chargé de faire ce recueil ; il s'est acquitté de cette tâche avec une conscience et un succès que nous aimons à louer. Ce ne sont pas seulement les Canadiens, ceux principalement qui ont parmi les zouaves un parent ou un ami, ce sont, nous l'osons dire, tous les catholiques, et principalement les catholiques de France, qui parcourent avec intérêt le livre de M. de Bellefeuille. Ils y verront comment les œuvres de dévouement naissent et se développent ; ils admireront le courage de ces jeunes gens, riches pour la plupart, et qui ont déjà une position dans le

monde, abandonnant tout : parents, amis, position, fortune, pour se rendre à trois mille lieues de leur pays, près du Père commun des fidèles, lui offrir leurs bras, et se trouvant récompensés en recevant sa bénédiction.

“ Ce sont bien là les dignes fils des croisés et les dignes fils de la France. On éprouve un véritable charme à lire les allocutions des Evêques et des prêtres canadiens, les discours des zouaves, les vers composés par eux ou en leur honneur : l'éloquence, la science, la poésie se présentent chacune à leur tour. Et, quand on parcourt les listes des noms, on se retrouve en pleine France : ce sont des noms français et à la physionomie toute française : les Moreau, les Auger, les Beauchamps, les Beaulieu, les Bellefeuille, les Bernier, les Bourget, les Cornwall, les Desjardins, les Dufresne, les Fournier, les Francœur, les Gadbois, les Gosselin, les Lefebvre, les Marion, les Pepin, les Provost, les Vallée, les Varin, etc., et si quelques noms anglais brillent ça et là, c'est pour montrer que le Canada compte aussi des Anglais catholiques, et que, pour l'Eglise, ce sont toutes les races et tous les peuples qui s'unissent. ”

Le *Courrier des Etats-Unis* fait entendre ces graves paroles au sujet du présent état des choses dans la grande République :

“ Quoique nous réserve un prochain avenir, le présent est gros de menaces, il n'y a pas à le dissimuler. . . . Les dangers que court l'Union américaine sont très-graves, et il est certain que le salut ou la ruine dépend, non pas de l'attitude que va prendre le général Grant au début de son administration, mais de l'issue de la lutte qui va s'engager, et qui durera jusqu'à ce que le pouvoir exécutif ait pris assez d'ascendant pour mater les abus de pouvoir d'un Congrès corrompu et tyrannique, ou que le Congrès ait achevé de réduire le pouvoir exécutif à un état absolu de rasselage. ”

“ De l'une ou de l'autre de ces issues dépend le sort des Etats-Unis. La continuation du système effréné de dilapidation, qui domine depuis quelques années toutes les affaires publiques, conduit droit à la banqueroute, à la ruine, à l'anarchie. Le rétablissement de l'autorité et de l'ordre, au contraire, permettra encore peut-être de restaurer les finances, de rendre du ressort au crédit public, de réduire la dette et de sauver le pays d'une catastrophe financière. ”

Le Mexique est dans un grand état de malaise. Ce sont les doctrines du libéralisme qui l'ont amené là où il est présentement, c'est-à-dire, aux émeutes, à la révolte, au désordre permanent. C'est toujours la même vérité qui se manifeste : quand on chasse Dieu de quelque part, Satan prend aussitôt sa place.

On compte aujourd'hui pour les trois royaumes unis d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande 30 pairs catholiques, 50 baronnets et 38 membres de la chambre des communes. O noble et très-noble Angleterre ! puisses-tu rentrer bientôt toute entière dans le sein de l'Eglise, toi dont saint Grégoire-le-Grand, ton apôtre, a voulu que tous les enfants, dont la beauté l'avait frappé, fussent des anges, même en cette terre !

On lit ce qui suit sur l'*Univers* relativement à la conversion des Anglais : “ On constate, presque chaque jour, de nouvelles abjurations de protestants dans les églises et chapelles de Rome, et, de l'aveu d'Anglais considérables, le mouvement de retour à l'Eglise universelle, déjà si accentué, va prendre infailliblement une énergie qui déconcerte d'avance et irrite les tenants acharnés des églises séparées. Il s'est fait dans le monde des maturités spirituelles. Admirez la Providence, et remerciez-la d'avoir suscité un grand Pape comme Pie IX, qui de ses mains sacrées peut dignement les offrir à Dieu. ”

Le marquis de Buté, récemment converti, a été confirmé par Pie IX dans l'oratoire privé du Vatican, le 11 février, et pendant la messe il a reçu le sacrement de l'Eucharistie. Le noble

lord avait deux jours auparavant fait don au Souverain Pontife de 30,000 francs pour le denier de Saint-Pierre ; il a reçu en retour de Sa Sainteté un reliquaire d'un grand prix.

On lit encore sur l'*Univers* : “ Un bruit étrange circule depuis quelques jours, dans les cercles diplomatiques de Florence. On parle d'un rapprochement de la cour de Berlin avec la cour de Rome, rapprochement assez sensible pour avoir éveillé tout à la fois l'attention des gouvernements français et italien, et qui plus est, de celui de Vienne qui aurait expédié en toute hâte le comte de Thun au Vatican, pour être mis au courant du véritable état des choses. Ce n'est certainement pas de Florence que l'on peut être sûrement renseigné sur ce qui se passe à Rome ; mais le bruit court dans de telles régions qu'il est bon de ne pas le négliger. Il s'agirait, au reste, plutôt de démarches personnelles au roi de Prusse près de Pie IX, que d'un rapprochement formel du cabinet de Berlin. ”

Il est bon d'ajouter ici que les journaux français ont donné comme bruit le désir du roi de Prusse de se convertir au catholicisme et de se faire sacrer empereur d'Allemagne par le Pape.

L'*Univers* dit encore : Les catholiques italiens sont dans la crainte d'événements graves. Il y a pour eux un signe qui ne les a jamais trompés, c'est celui que donne près d'Assise le *Fosco delle Carceri di S. Francesco*. On appelle ainsi un ravin, ordinairement sec, au bord duquel est assis un ermitage sombre et austère, où vécut longtemps dans la mortification le patriarche séraphique. Quand l'eau des montagnes, qui a d'autres issues, vient à couler abondamment par ce ravin, le malheur va s'abattre sur l'Italie. St. François l'a prédit, et la tradition veut que la parole de St. François n'ait jamais été en défaut. Or, l'eau y coule en abondance depuis le jour et l'heure où Victor-Emmanuel a mis le pied sur le territoire pontifical à Monte Gualandra, le 30 janvier. ”

Dans une réponse à une adresse que lui présentaient le 22 février dernier les catholiques d'Autriche, Sa Sainteté, après avoir dit qu'Elle faisait le tour du monde en imagination et invoquait pour tous les pays leurs divers protecteurs, a ajouté : “ Puis, quand je rentre chez moi, je me demande ce que j'ai vu chez tous ces peuples. J'ai vu dans tout le monde la même chose : *Conturbata sunt gentes, inclinata sunt regna* ; l'agitiation des peuples, l'abaissement des royaumes. . . . Et pour quoi ce désordre, cet abaissement général ? C'est à cause de l'orgueil et de l'oubli de l'autorité. Il y a partout l'orgueil, la superbe, l'indépendance. On a voulu secouer le joug et l'autorité première, qui est l'autorité de l'Eglise : elle est la base de toute société, même humaine. . . . En dehors de cette autorité, il n'y a qu'hésitation et trouble, incertitude dans la doctrine. . . . Cette révolte contre l'autorité est le péché qui a été commis dans le paradis : c'était le mot de Satan dans la tentation à nos premiers parents : Vous serez comme des dieux, *Eritis sicut dii*. C'est le même démon de l'orgueil et de l'indépendance qui parcourt le monde et qui prêche la même doctrine, la révolte contre toute autorité. ”

Conseil de l'agriculture

[2nd article]

M. J. C. De Lorimier, de St. Louis de Gonzague, comté de Beauharnois, nous a écrit une seconde lettre au sujet du Conseil de l'agriculture.

Comme sa lettre est un peu longue pour l'espace dont nous disposons, et que d'ailleurs elle ne contient aucune objection nouvelle à laquelle nous n'ayons déjà répondu dans notre numéro du 25 février, notre honorable correspondant voudra bien

nous pardonner si nous nous contentons de répondre quelques mots à chacune de ses observations.

Nous regrettons de n'avoir pas été assez heureux pour l'amener à notre avis sur cette question, lui et les nombreux amis qui l'entourent, et qui sont les nôtres aussi, comme étant des hommes de progrès et des propagateurs zélés de tout ce qui peut améliorer l'agriculture canadienne.

10. Notre correspondant nous fait dire d'abord que "la centralisation n'est pas un mal."—Il nous a retranché un mot essentiel : Nous avons seulement dit que "la centralisation n'est pas toujours un mal, surtout quand il y a un contrôle suffisant." Ce qui est bien différent.

20. Il voudrait une chambre composée de 24 membres élus par les sociétés d'agriculture.

Réponse.—Comment 75 sociétés, dont plusieurs sont placées à plus de 200 lieues les unes des autres, seraient-elles plus en état de choisir d'habiles praticiens, que le Gouvernement qui a des rapports journaliers avec les hommes et les choses de l'agriculture de toute la province ? Avant d'en venir à un choix quelconque, les sociétés auraient besoin de s'entendre, pour assurer une majorité au plus digne et au plus capable. Si cette entente préalable n'est pas possible, à cause de la distance des lieux et pour d'autres raisons encore, chacun votera pour un homme de sa localité. Alors, comment établir une majorité ? Pour avoir cette majorité, il faudra que la plupart des sociétés votent à tâtons pour des hommes qui leur sont inconnus. Ne voit-on pas que ce système ouvre la porte à l'intrigue ? Aurait-on déjà oublié ce qui s'est passé dans plusieurs élections où la bonne foi des sociétés d'agriculture a été indignement surprise.

30. Notre correspondant dit que le Conseil de l'agriculture sera un instrument entre les mains du Commissaire pour paralyser les sociétés d'agriculture.

Réponse.—Le Commissaire n'a aucune autorité sur le Conseil dont les décisions ne sont soumises qu'au Lieutenant-Gouverneur. La loi lui donne place au Conseil, il est vrai, mais rien de plus. Il n'en est pas même le président. Il ne peut imposer sa volonté qu'aux sociétés d'agriculture, en certains cas, comme faire examiner leurs livres de comptes, recevoir leurs rapports, contrôler et surveiller les écoles d'agriculture, instituer des enquêtes, recueillir des renseignements utiles, et surtout des statistiques agricoles et autres. Il n'y a rien en cela qui puisse porter ombrage, ni faire croire que le Conseil servira d'instrument au Commissaire.

Le Conseil ne sera l'instrument de personne. Il n'obéira qu'à ses propres inspirations. Ses devoirs sont clairement prescrits ; organiser les expositions provinciales et des concours pour les fermes les mieux tenues, faire des règlements pour la régie des sociétés d'agriculture, mettre en opération une ou plusieurs fermes-modèles, encourager, au moyen de primes spéciales, la culture de certaines plantes et graines avantageuses au pays, importer des animaux ou de nouvelles variétés de grains de semences, légumes ou autres produits agricoles, instruments d'agriculture perfectionnés, faire des programmes d'enseignement et de pratique agricole pour les écoles d'agriculture, fonder des bourses pour encourager les élèves des écoles d'agriculture, publier un journal d'agriculture, etc. Ces pouvoirs sont très-étendus. Tout ce qui touche au progrès de notre agriculture canadienne est du ressort du Conseil. Là seront discutées toutes les questions et les mesures d'intérêt général pour la classe agricole. Le Commissaire prendra part aux délibérations et votera s'il le juge à propos, sans jamais imposer sa volonté. Le Conseil ainsi constitué, sera comme le Sénat de l'agriculture. Ses décisions, il est vrai, devront être soumises à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur. Mais revêtues de cette haute sanction,

elles n'en seront que plus autorisées et mieux accueillies du public agricole. Elles auront une autorité que la Chambre d'agriculture ne pouvait donner à ses règlements. Les sociétés d'agriculture ne doivent pas craindre d'être paralysées dans le bien qu'elles voudront faire. Au contraire, elles seront puissamment aidées, puisqu'elles recevront une direction sûre. Ce ne sont pas les sociétés qui marchent hardiment dans la voie du progrès, comme celle de Beauharnois dont notre ami est membre, qui doivent craindre d'être paralysées.

40. Notre ami ne voit pas la nécessité d'un tel commissaire centralisateur. C'est, dit-il, une troisième roue à la charrette.

Réponse.—Le Commissaire est à la tête du corps administratif de l'agriculture. Ses pouvoirs comme tel sont nettement définis. Voudrait-on mettre les sociétés d'agriculture indépendantes de tout contrôle ? Non, sans doute. Le Conseil de l'agriculture fera des règlements généraux, le Commissaire veillera à leur exécution. Ces deux autorités, dans leur sphère respective d'attributions, sont bien les deux véritables roues de la charrette sans lesquelles on ne comprend pas comment la machine pourrait aller. Notre ami ne voudrait pas sans doute faire un vélocipède, ni encore moins une brouette.

50. Notre ami dit que "nous n'entendons laisser aucun droit aux agriculteurs de faire représenter leurs intérêts devant un bureau d'agriculture par des hommes jugés compétents."

Réponse.—Si nous avions dit une pareille chose, nous le regretterions beaucoup. Sous la nouvelle loi d'agriculture tous les agriculteurs de la Province, sans exception, auront le droit de faire valoir leurs plaintes et leurs justes réclamations auprès du Conseil de l'agriculture, soit par voie de pétitions, soit par voie de députation, de même que sous le régime de la Chambre d'agriculture. Le Conseil, qui d'après la loi devra se composer d'agronomes et d'agriculteurs marquants, sera en mesure de rendre justice en matières agricoles qui sont de sa compétence, et nous pouvons dire d'avance qu'il sera toujours heureux de le faire, parce que tous ses membres seront des hommes honorables, désireux de faire le bien et de rendre service à leurs compatriotes.

60. Les hommes choisis par le Gouvernement ne seront pas toujours pratiques, dit notre correspondant.

Réponse.—Quelle raison a-t-il de supposer le contraire ? Est-ce parce qu'un homme aura été nommé par l'Exécutif qu'il deviendra par là même incapable de siéger dans le Conseil avec avantage pour l'agriculture ? Si notre ami lui-même avait un jour l'honneur d'y être appelé, cesserait-il pour cela d'être un homme honorable et très-compétent pour représenter dignement les intérêts de la classe agricole au grand Conseil de l'agriculture ?

70. Notre ami voudrait que chaque comté de la Province fut également représenté dans le Conseil.

Réponse.—Il voudrait donc un Conseil de 65 membres, juste comme la Chambre de l'Assemblée Législative. Cette idée ne supporte pas l'examen, elle échappe à toute discussion. Quoi ! Un Conseil de 65 membres ! C'est alors qu'il serait vrai de dire qu'il y aurait bien des roues de trop à la charrette. A coup sûr notre ami ne voudrait pas entreprendre un long voyage dans un tel charriot.

80. On doute de "l'efficacité du Conseil parce qu'une société d'agriculture très-avancée ayant formulé des plaintes très-justes devant la Chambre d'agriculture actuelle n'a pas été écoutée. Il en sera de même du Conseil d'agriculture."

Réponse.—Notre ami qui se plaint ici de la Chambre d'agriculture oublie que cette chambre est précisément dans les mêmes conditions dans lesquelles il voudrait placer le Conseil de l'agriculture, puisqu'elle est élective, et que ses membres choisis par

les sociétés sont sans doute des hommes pratiques et parfaitement qualifiés pour représenter les intérêts de la classe agricole. S'il y a eu déni de justice de la part d'une Chambre composée des délégués des Sociétés d'agriculture, on ne voit pas clairement pourquoi un Conseil nommé par le Gouvernement devrait nécessairement faire la même chose. Si la société dont il parle n'a pas obtenu justice en cette circonstance, il faut que ce soit pour des raisons étrangères à la composition de la Chambre elle-même.

90. On dit encore " dans le système électif nous aurons la satisfaction d'être représentés par un homme de notre choix. " Il devra être un puissant avocat devant cette chambre. "

Réponse.—Toutes les fois qu'une société d'agriculture aura besoin d'être défendue ou de faire valoir de justes réclamations devant le Conseil, elle pourra le faire en y envoyant des puissants avocats députés ad hoc. Le Conseil sera toujours heureux d'entendre de bonnes raisons de quelque côté qu'elles viennent, et de faire droit à toutes les plaintes ou demandes qui lui paraîtront justes.

100. Enfin, l'on demande pourquoi les cultivateurs n'auraient-ils pas le droit d'élire un membre pour une chambre d'agriculture comme la constitution permet de le faire pour la Législature ?

Réponse.—C'est pour empêcher qu'il n'y ait trop de roues à la charrette. Si chacun s'avisait d'y mettre la sienne, on aurait un monstrueux charriot. Les unes tourneraient dans un sens, les autres dans un autre, et la voiture resterait immobile. Notre honorable ami n'a pas sans doute prévu cet inconvénient en dressant le plan de sa machine.

Petite chronique agricole

Nous voilà au 25 mars, et nous ne voyons aucune apparence de printemps. Le froid règne toujours, tellement que tous ces jours derniers ressemblaient à ceux de janvier : neige fréquente, et fort vent de nord-ouest. Aussi, quand le ciel, couvert de nuages, ne nous envoie pas une bordée de neige de 12 à 18 pouces, le vent ressasse à n'en plus finir celle tombée en si grande abondance depuis six semaines. C'est là ce qui a encore empêché le train de la Rivière-du-Loup de monter lundi. Après des efforts infructueux il a fallu rebrousser chemin à St. Paschal. Voilà donc que les mêmes embarras des dernières semaines se renouvellent, embarras qui contrarient tout le monde, et que cependant, bon gré mal gré, il faut bien supporter.

Quand la voie ferrée sera-t-elle libre de Lévis à la Rivière-du-Loup ? C'est ce que personne ne saurait dire avec précision. La semaine dernière les chars n'ont pu marcher, et fort lentement, que quatre jours consécutifs, et ce après un repos de pas moins de 10 jours. Notons encore que depuis 15 jours ils n'ont pu se frayer un passage depuis St. Charles jusqu'à la jonction de la Chaudière.

Quelle différence entre mars de 1868 et celui de 1869 ! L'année dernière à la date du 18, nous jouissions d'une délicieuse température, et la neige était tellement disparue que les voitures d'été circulaient partout, et présentement on ne voit que montagnes de neige. Personne ne sera tenté, pour le sûr de semer la semaine prochaine. Il serait presque téméraire de dire qu'on ne se promènera pas en traîneau au 15 de mai. Pourtant cette neige de fraîche date ne résistera pas longtemps aux rayons du soleil. Il est même à craindre qu'elle ne se transforme trop tôt en eau, et ne cause de désastreuses inondations.

— Nous apprenons par la *Minerve* que les travaux des première et seconde sections du Chemin de fer intercolonial devront se commencer dans la dernière quinzaine d'avril.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XVII

Blanche devant la statue (Suite.)

Elle posa la lampe sur la table, et se mit en devoir d'inspecter la position du bois de lit par rapport à la muraille. L'attirer était au-dessus de ses forces ; il était trop énorme et trop lourd pour qu'elle y songeât ; mais il se trouva qu'il y avait juste assez d'espace pour lui permettre de passer derrière la tête. Elle promena la main lentement et soigneusement sur la surface de la boisserie, car il faisait trop sombre pour qu'elle pût se servir de ses yeux, et elle rencontra enfin le ressort secret. Elle pressa dessus, et un panneau s'ouvrit de son côté. Elle avança son bras dans l'ouverture, pour s'assurer que ce n'était pas un simple cabinet ; mais elle rencontra une porte intérieure. Pendant quelques minutes, elle fut découragée, s'imaginant que le chemin lui était barré, quand elle se convainquit que c'était bien une porte pratiquée dans la maçonnerie, l'espoir lui revint, et elle s'arma d'une nouvelle énergie.

Se reprochant d'avoir douté même un instant de la réalité des instructions contenues dans la note, Blanche alla prendre la lampe sur la table, et n'eut pas de peine à découvrir le secret de cette seconde porte. Elle aperçut alors devant elle un escalier qui semblait conduire dans les entrailles de la terre : elle s'y engagea sans hésiter, en ayant soin de protéger sa lampe avec sa main.

Au bas de l'escalier, elle trouva une porte, qu'elle ouvrit sans trop de difficulté ; et elle continua à avancer le long d'un passage étroit et voûté. Tout à coup, ce passage qui était bordé de murs solides, tourna à angle droit : Blanche marcha toujours d'un pas lent, mais ferme, jusqu'au moment où elle se heurta contre une autre porte. Elle eut du mal à retirer les barres qui la fermaient, mais enfin, elle y réussit, et, de l'autre côté, se trouva en haut d'un nouvel escalier.

Faisant appel au courage qui donne toujours un esprit intelligent, fort et vigoureux, elle descendit bravement les degrés ; et, au bout d'une quinzaine de marches, elle pénétra dans un autre corridor, qui aboutissait à une petite chambre, toute ronde avec un toit voûté, ce qui, tout d'abord, la faisait ressembler à l'intérieur d'un dôme ; mais à un second coup-d'œil, on était plutôt tenté de la prendre pour une caverne creusée dans un roc solide. Elle était, toutefois, construite en blocs de granit noir, comme les passages qui y conduisaient ; et le bruit de dix mille canons partant des tours du château n'aurait pas pénétré dans ces profondeurs.

Blanche s'arrêta quelques moments dans cette chambre circulaire ; et, s'agenouillant sur un marche-pied de granit, devant un crucifix placé dans un coin, elle pria Dieu avec ferveur de la garder et de bénir son entreprise.

Puis, se relevant, elle ouvrit une porte qui faisait face au corridor par lequel elle était venue.

Elle entra alors dans un appartement si spacieux que la clarté de sa lampe fut impuissante à en dissiper l'obscurité. Elle éleva sa lumière afin de mieux voir autour d'elle, et avança lentement sur le pavé humide et glissant. Un sentiment vague, étrange, et dont elle ne pouvait se rendre compte, s'emparait de son âme, à chaque pas quelle faisait.

Soudain, les rayons de la lampe parurent se réfléchir sur quelque chose qui se dressait dans les ténèbres, au fond de la pièce. Invoquant pieusement l'aide du Ciel, elle avança vers cet objet, qui graduellement prit à ses yeux une forme de plus en plus définie, et qu'elle reconnut enfin être une colossale statue de la Vierge.

Cédant aux ineffables émotions de crainte, d'étonnement et de vénération qui dominaient son âme, elle s'agenouilla, oui, elle s'agenouilla là, sur la pierre humide, et, posant sa lampe à côté d'elle, elle joignit les mains, et murmura une fervente prière.

Mais, ô horreur ! tout à coup, semblable à un spectre sortant de son tombeau, une forme humaine enveloppée d'un linceul se leva de derrière la statue ; et Blanche, avec son imagination

épouvantée, crut remarquer que sa figure était celle d'un cadavre, et que ses yeux avaient l'éclat vitreux de la mort.

Un moment elle demeura muette et saisie d'une indescriptible horreur; puis, lorsque l'apparition s'avança lentement vers elle, en lui faisant des signes que sa frayeur l'empêcha de comprendre, elle poussa un cri aigu, et tomba insensible sur le pavé.

XVIII

La dame Blanche

Quand notre héroïne reprit connaissance, elle se trouva assise sur une chaise grossière, dans un appartement dont elle ne put immédiatement saisir tous les détails; car dès qu'elle rouvrit les yeux, elle chercha de tous côtés l'apparition dont l'image flottait encore dans son esprit.

Mais comme rien d'horrible ne frappa ses regards, elle se renversa sur son siège et donna cours à ses réflexions.

Il lui sembla qu'elle s'éveillait d'un songe hideux, où des fantômes affreux s'étaient dressés devant elle: mais les divers incidents de la soirée sortirent vite de la confusion où son évanouissement avait jeté toutes ses pensées; et à mesure que le calme se rétablit dans son esprit, elle put suivre le fil de ses aventures depuis l'instant où elle était sortie de la chambre des Etats jusqu'à celui où un spectre lui était apparu derrière la statue de bronze.

Elle arriva donc à cette conviction que ce qu'elle avait vu était une réalité; et alors, elle promena lentement et timidement les yeux autour d'elle. Elle reconnut qu'elle n'était plus dans l'appartement où elle s'était évanouie, et qu'au lieu de se trouver sur la pierre, elle était assise sur une chaise. Quelqu'un l'avait donc emportée, tandis qu'elle était sans connaissance. Mais ce quelqu'un, était-ce un ami ou un ennemi?

Toutes ces pensées lui traversèrent l'esprit avec la rapidité de l'éclair, et ce fut en frissonnant qu'elle tourna la tête. Une lampe, qui n'était pas la sienne, brûlait sur la table, au milieu de divers instruments, de vases remplis de liquides et de substances minérales, et de broches de différentes grandeurs. Un air frais, qui entrait par un trou pratiqué dans le mur en face d'elle, lui rafraîchit le visage, et se joua doucement dans ses cheveux qui s'étaient dénoués.

Où était-elle donc alors? Dans quel appartement du château de Rotenberg l'avait-on portée? Et qui est-ce qui avait veillé sur elle?

Mais tout à coup une voix frappa ses oreilles, une voix si basse, si plaintive et si tremblante qu'elle sentit qu'elle n'avait rien à redouter; car jamais le mensonge et l'hypocrisie ne sauraient simuler des accents si pleins de tendresse et de mélancolie.

— Jeune fille, disait la voix, ne crains rien! Ce n'est pas un être de l'autre monde que tu as vu tout à l'heure, et dont la trop brusque apparition t'a tant terrifiée: c'était, hélas! une malheureuse femme qui a plus souffert à elle seule que des millions d'autres ensemble. Ne crains donc rien, jeune fille, car je mourrais plutôt que de faire tomber un seul cheveu de ta tête!

Blanche se souleva lentement, et se tourna vers la porte qui était derrière elle, et d'où venaient ces paroles. Elle vit quelque chose de blanc au milieu de l'obscurité qui régnait au-delà du seuil, et un frisson courut dans tous ses membres, quand elle reconnut l'apparition.

Celle-ci avança... Blanche honteuse de ses craintes et se rappelant la voix plaintive qu'elle avait entendue tout à l'heure, rassembla tout son courage, et attendit.

Mais elle reconnut bientôt qu'il n'y avait rien de terrible, rien de surnaturel dans l'aspect de la femme qui approchait, et que son imagination seule avait prêté à ses traits une horreur sépulcrale. Alors tous ses sentiments d'alarme et de crainte firent place à une sympathie sans bornes et à une immense commisération pour cette femme qui se disait être si malheureuse.

Il était aisé de deviner qu'elle était de noble naissance; son air, ses manières et son langage le disaient assez; et son visage, quoique d'une pâleur cadaverique et creusé par les inquiétudes, conservait encore des traces de beauté. Elle avait en effet, un profil remarquable, ses dents étaient blanches et bien conservées. Quant à son âge, il était assez difficile de s'en faire une idée, car ses traits avaient été altérés plus évidemment par le chagrin que par le temps.

Elle était vêtue d'une longue robe de laine blanche, ce qui expliquait comment Blanche, dans sa frayeur l'avait prise pour un spectre.

Telle était la femme qui se tenait devant notre héroïne qui, avons-nous dit, délivrée de ses craintes, la contempla avec une sympathie évidente. De son côté la dame examina Blanche avec un profond et touchant intérêt: on eût dit qu'il y avait entre ces deux êtres une attraction qui les attirait l'une vers l'autre.

— Blanche, dit enfin la dame, de cette voix douce et plaintive qui avait déjà produit tant d'effet sur la jeune fille, asseyez-vous quelques minutes, et reposez-vous; vous en avez besoin après la secousse que vous venez d'éprouver. Tranquillisez-vous, vous sortirez maintenant du château: n'ayez, je vous le répète, aucune crainte de ce côté. Mais auparavant, il est nécessaire, impérieusement nécessaire que vous prêtiez une oreille attentive aux conseils que je vais vous donner, et que vous vous prépariez à adopter sans murmure et sans hésitation la ligne de conduite qu'il est de mon devoir de vous indiquer.

— Madame, vous m'avez désignée par mon nom, dit Blanche en se rasseyant; et la façon pleine de bonté dont vous m'avez parlé prouve que non seulement vous me connaissez, mais que j'ai été, en outre, assez heureuse pour mériter votre sympathie.

La dame se détourna quelques instants, et un profond soupir qu'elle s'efforça vainement d'étouffer arriva jusqu'aux oreilles de Blanche. Cette dernière, dans un élan généreux, s'élança de son siège; et, prenant dans les siennes la main de la dame, elle s'écria: — Vous me portez de l'intérêt et vous êtes malheureuse! Oh! permettez-moi de vous offrir toutes les consolations qu'il est en mon pouvoir de vous donner! Je pleurerai avec vous... je prierai avec vous, je ramènerai, s'il est possible, le sourire sur vos lèvres.

— Le sourire! exclama la dame avec une sorte de désespoir; oh! non... jamais, jamais! Mais ne parlons pas de mes chagrins, Blanche; il y a longtemps qu'ils durent, ils sont profonds et irréparables. Tout ce qui vous concerne est pour moi plein d'intérêt. Vous me demandiez si je vous connaissais; ne me refusez-vous pas d'appeler votre attention sur la petite bourse en velours que vous examiniez tout à l'heure dans la salle des Etats?

— Ah! ainsi vous me voyiez, sans que moi, je me doutasse de votre présence, madame? s'écria Blanche, qui sentit, un moment, renaître ses superstitions; oui, ajouta-t-elle, et ce soupir que j'ai entendu.....

— Ne pardons pas un temps précieux dans des observations qui ne sont pas absolument nécessaires, dit la dame. Oui, je vous connais, et c'est moi qui vous ai fait parvenir cette bourse de velours, avec l'avertissement qu'elle renferme et la chaîne de cheveux qui y est attachée. Mais, hélas! ma langue est tellement liée par les circonstances que je n'ose vous dire, ni même vous laisser soupçonner les motifs de ma conduite, ou vous expliquer la nature des périls contre lesquels j'ai voulu vous mettre en garde. Si vous croyez que je prends sincèrement intérêt à vous, si vous voulez consentir à suivre mes conseils avec la persuasion que j'en ai en vue que votre bien, et si vous êtes disposée à croire que je ne suis guidée que par le dévouement le plus pur, sans me demander un seul mot d'explication, alors, mon enfant, ajouta la dame en donnant à sa voix un accent plus solennel, alors vous agirez prudemment vis-à-vis de vous-même, et vous ferez preuve de bonté à mon égard.

— Oh! oui, j'aurai en vous une confiance aveugle, exclama Blanche profondément touchée; et, ajouta-t-elle, ce sera pour moi une source d'inépuisable bonheur, si je puis soulager votre cœur de la douleur qui l'oppresse.

— Ecoutez, alors, ma chère Blanche, reprit la dame en caressant le doux visage de la jeune fille. Vous ne vous doutez pas que vous avez été jusqu'à présent victime de circonstances si étranges, si tristes, si mystérieuses que si on en faisait le sujet d'un roman, on les prendrait pour le produit d'une imagination en délire. Mais je ne soulèverai pas le voile qui couvre vos yeux, car mon inquiétude serait bien plus grande encore si vous me demandiez des explications que je ne peux vous donner. Néanmoins c'est cette combinaison de circonstances qui une force à vous recommander la ligne de conduite que je vais vous supplier d'adopter.

— Il y a tant de franchise et de sincérité dans votre accent et

vos manières, madame, observa Blanche, que je suis toute prête à agir comme vous l'entendez, et à me laisser entièrement guider par vos conseils.

— Dieu soit béni de l'avoir inspiré cette confiance, mon enfant ! exclama la dame en joignant les mains avec fervent, et en levant les yeux avec une expression d'ineffable reconnaissance. Les moyens qui m'ont permis de vous voir examiner votre petite bourse de velours dans la chambre des Etats; m'ont permis également de m'assurer des intentions violentes de Rodolphe à votre égard. Oui, je n'ignore pas quelles menaces il a proférées; et je crains, hélas ! qu'il ne soit disposé à les mettre à exécution. Mais comme il est écrit sur le parchemin que vous portez sur votre sein, le sort du condamné est préférable à celui qui vous attendrait si vous deveniez la femme de Rodolphe de Rotenberg.

Un frisson glacial courut par tous les membres de la jeune fille, quand elle entendit ces paroles, car la pensée lui vint que si elle échappait pour le moment, aux poursuites de Rodolphe, il faudrait une main plus puissante que celle de Gaspard, le garde-frester, pour la protéger à l'avenir contre ses poursuites et ses violences.

— Je ne vous demande pas si vous aimez le fils du baron, reprit la dame après une pause d'un instant, parce que je sais que votre cœur ne peut répondre à l'indomptable passion qu'il a conçue pour vous. Mais ni votre vertu ni votre indifférence, ni votre réserve ne réussiraient à vous défendre contre ses audacieuses entreprises.

— Alors, que dois-je faire, madame ? demanda Blanche avec la confiance que montrerait une fille envers sa mère.

— Il n'y a qu'une voie à suivre, mon enfant, répondit la dame. Dites-moi, que feriez-vous si vous rencontriez un serpent prêt à s'élançer sur vous ?

— Je fuirais, madame, je fuirais, s'écria la jeune fille. A présent, je comprends ce que mon devoir m'ordonne à l'égard du fils du baron de Rotenberg, ajouta-t-elle avec une énergie qui montrait de quelle résolution elle serait capable si jamais elle se trouvait en face du danger.

— Oui, Blanche, il faut fuir le périlleux voisinage du château de Rotenberg, reprit la dame; il faut quitter cette chaumière où tu as demeuré si longtemps, et dire adieu à ces dignes paysans qui t'ont tenu lieu de père et de mère.

— Oh ! madame, s'écria Blanche en joignant les mains avec désespoir, vous parlez comme si j'avais des amis prêts à m'offrir un asile quand j'abandonnerai celui qui a si longtemps abrité ma tête orpheline. Mais je n'en ai pas, madame, je suis pauvre.

— Blanche, Blanche ! exclama la dame dont les yeux s'emplirent de larmes, tu ne te doutes pas combien tu m'affliges en cédant ainsi au découragement. Il y a une minute, tu étais prête à lutter avec courage, et maintenant te voilà sans force contre le malheur qui te menace. Mais rassure-toi, Blanche : Dieu ne t'abandonnera pas; et peut-être auras-tu à te féliciter un jour d'avoir suivi le conseil que je vais te donner.

— Parlez, madame, dit Blanche : je suis toute attention, toute obéissance et toute gratitude; car, quoique la cause de l'intérêt que vous me témoignez me soit inconnue, je sens qu'il est important pour moi de n'avoir d'autre volonté que la vôtre. Parlez donc, madame, dites-moi ce que je dois faire. . . . je remets ma destinée entre vos mains.

— Si je ne consultais que mon imagination, dit la dame, si profondément émue qu'elle avait peine à articuler ces mots, je ne vous recommanderais pas de fuir un voisinage où je pourrais avoir l'espérance de vous rencontrer quelquefois. Mais, ainsi que je vous l'ai dit, votre sûreté exige que vous partiez promptement; et diverses circonstances me portent à vous conseiller de vous rendre à Prague, sans délai.

— A Prague, madame ! exclama Blanche.

— Oui, dans la capitale de notre Bohême, où vous trouverez le comte de Schonwald au service de qui sont vos parents adoptifs. Il vous a sans doute vu souvent ? observa-t-elle d'un ton interrogateur.

— Quelquefois, répondit la jeune fille, et il s'est toujours montré bon et bienveillant pour moi; mais il n'est pas marié, madame, il n'a point de parents avec lui, continua Blanche en hésitant; il ne serait donc guère convenable que j'aie implorer sa protection.

— Son âge est plus que double du tien, mon enfant, dit la dame; et la vertu jointe au caractère irréprouvable et chevaleresque du baron de Rotenberg imposeront silence à la médisance. Ainsi, il est convenu que vous irez à Prague, et que vous vous jetterez aux pieds du comte pour lui demander protection contre l'audace d'un jeune insensé que rien n'arrêterait dans ses projets. A présent, Blanche, je vais vous donner certaines instructions qui vont peut-être vous étoffer, qui sont de nature à faire naître la défiance dans votre esprit.

— Je ne saurais avoir de soupçons injurieux sur vous, madame, exclama la jeune fille avec un accent de confiance illimitée.

— C'est Dieu qui t'a inspiré ces sentiments à mon égard, qu'il soit béni ! dit la dame. Puisse-t-il te conserver la foi que tu places en moi, et permettre qu'elle ne soit point affaiblie par les recommandations qu'une nécessité impérieuse me force à te faire. Quand nous nous serons séparées, ce qui sera tout à l'heure, continua la dame d'un ton presque solennel, regarde-moi comme un être n'appartenant plus au monde des vivants, mais à celui des morts ! Bien plus, garde-toi de parler à qui que ce soit de notre rencontre dans les murs de ce château. Pense à moi, si tu veux. Oh ! oui, pense à moi souvent, mais ne parle jamais de moi ! En racontant à tes parents adoptifs les incidents de ton évasion du château de Rotenberg, je t'en prie, je t'en conjure, Blanche, sois également réservée, sois muette sur mon compte. Oh ! si tu savais quels intérêts compromettrait une parole indiscrette tombée de tes lèvres, tu n'hésiterais pas à tomber à genoux et à jurer, par toutes tes espérances de bonheur en ce monde et de salut en l'autre, d'obéir aux injonctions que je viens de te donner.

— Je jure ! exclama Blanche en tombant aux pieds de la dame, dont elle prit la main qu'elle porta à ses lèvres en signe de reconnaissance, d'obéissance et de sympathie.

— Puisse le Dieu éternel te combler de ses bénédictions ! murmura la dame en se penchant et en imprimant un baiser sur le front de la jeune fille. — Maintenant, lève-toi, mon enfant, s'écria-t-elle brusquement, comme si elle eût eu peur de s'abandonner au cours de ses sentiments; lève-toi, et laisse-moi te conduire hors d'ici, car il est bien près de minuit, et il faut que demain matin, de bonne heure tu sois sur la route de Prague. Viens, suis-moi; bientôt tu te trouveras en liberté; les instants que nous avons passés à causer ont été mis à profit pour préparer certains arrangements et te procurer les moyens de retourner chez tes parents, et d'entreprendre le voyage que tu commenceras demain.

— En parlant ainsi, la dame prit la lampe, ouvrit une porte située dans un coin de la chambre, et descendit un escalier de pierre, suivie par notre jeune héroïne.

XIX

La chambre des machines.---Les souterrains

Au bas de l'escalier de granit était un étroit corridor, voûté comme tous ceux que Blanche avait traversés, et auxquels les murailles massives donnaient l'apparence d'un sépulcre.

La dame avait soin de tenir la lampe haute, afin que la jeune fille pût mieux y voir, et, en marchant ainsi au milieu des ténèbres, elle ressemblait à un véritable fantôme. Il y avait, en effet, quelque chose d'effroyablement solennel dans le spectacle de cette femme enveloppée de vêtements blancs, marchant lentement dans les souterrains du château qu'on prétendait être hanté, et qui en avait dit suffisamment à notre héroïne pour la convaincre que son existence était entourée de quelque terrible mystère.

Mais Blanche n'eut guère le temps de faire ces réflexions, car le murmure de l'eau frappa bientôt son oreille, et presque aussitôt, elle fût conduite dans une pièce voûtée, petite mais haute, et où un spectacle aussi étrange qu'il était terrible lui apparut dans tous ses hideux détails. Ses regards se fixèrent avec épouvante sur cet effroyable mécanisme que nous avons minutieusement décrit dans un précédent chapitre.

C'étaient, en effet, les six vastes cylindres en bois avec leurs innombrables lames de fer et la corde roulée, au bout de laquelle était le poids qui devait les mettre en mouvement. Au-dessus était la trappe pratiquée dans le plafond voûté, et au-dessous coulait un ruisseau qui, après être entré par un bout de la chambre, ressortait par l'autre extrémité. — (A continuer.)

RECETTE AGRICOLE

Conservation des œufs

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris :

Les œufs doivent être ramassés tous les jours, quel que soit l'endroit où on les trouve, de peur de perte ou d'accident et par rang d'âge. On doit toujours donner pour couvrir la préférence aux plus récents, bien qu'ils se conservent bons trois semaines; si l'on en a plus qu'il n'en faut, on peut les vendre à de bons prix. Quant aux œufs ordinaires, on doit les vendre seulement lorsqu'ils sont chers, et lorsqu'ils sont à bas prix on peut les conserver de la manière suivante: si vous en avez beaucoup, ayez une cuve de contenance de 100 pintes que vous placerez dans un endroit frais. Mettez-y 20 pintes de chaux vive, une livre de sel commun et 4 onces de crème de tartre; ajoutez-y 75 pintes d'eau froide et agitez en tournant pendant quelque temps de manière à bien mêler ces ingrédients. Laissez ensuite reposer jusqu'au lendemain matin et brassez encore bien le tout ensemble. La densité du mélange doit être telle qu'un œuf puisse surnager. On prend alors un autre vase de capacité convenable pour y mettre les œufs qu'on veut conserver. On les range de manière à ce qu'ils soient serrés l'un contre l'autre, avec le petit bout en bas. On continue tous les jours après qu'on a commencé, car plus les œufs sont frais mieux cela vaut. On ajoute ensuite autant de liqueur préparée qu'il en faut pour couvrir les œufs. On continue jour par jour jusqu'à ce que le vase soit plein à trois doigts près, et l'on achève de le remplir avec la liqueur. Dans peu de jours il se forme à la surface une croûte comme une sorte de glace, qui empêche parfaitement l'accès de l'air. Par ce moyen les œufs peuvent se conserver aussi longtemps qu'on le désire, et pour tous les besoins de la cuisine ils sont aussi bons que des œufs frais dont on peut à peine les distinguer. On peut avoir plus de profit à tenir des poules ponduses, qu'à faire couvrir et à élever, car elles demandent beaucoup moins de soin et d'attention. On doit alors avoir de préférence les variétés qui ne couvent pas. Il faut cependant tenir quelques couveuses pour avoir des poulettes précoces qui donneront des œufs frais pour les déjeuners pendant les mois d'hiver.

ANNONCES.

AUX

ABONNES RETARDATAIRES

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent avis public que les Plans et Profils ainsi que le Devis et Conditions du Contrat pour les Sections Nos. 5, 6 et 7 seront exhibés à QUEBEC depuis le 12 Mars courant jusqu'au 5 Avril prochain.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
WM. F. COFFIN:

Bureau du Chemin de Fer Intercolonial,
Ottawa, 9 Mars 1869.



BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

OTTAWA, 3 Mars 1869.

LES Commissaires donnent avis qu'en conséquence de l'interruption du service des mailles par tout le pays, causée par les dernières tempêtes, les Plans pour les trois autres sections à donner ne seront prêts à être exhibés que le 12 Mars courant et les "Soumissions" seront reçues jusqu'à 7 heures P. M., LUNDI, le 5 AVRIL 1869.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
WM. F. COFFIN.

11 mars 1869. Commissaires.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

Anctil, Augustin	Anctil, Edouard
Baily, Marianne	Beaulieu, Jérémie
Boucher, Pantaléon	Bossé, Louis
Boucher, Samuel	Blanchet, Régis
Bossé, Felix	Bouchard, Charles
Bérubé, Daniel	Beaulieu, Urbain
Beaulieu, Delphine	Bourgeois, L.
Caron, Ambroise	Courcy, Louis
Dubé, Théophile	Dubé, Clarice
Dubé, Jos., fils d'Isaïe	
Gagné, Pierre (2)	Granger, H.
Goulet, E.	Gagnon, Pierre
Gandreau, Odile	Hudon, Victor
Lévêque, François	Lessard, M.
Lefebvre, Johny (2)	Martin, Précile
Martin, Adolphe	Miville, Frédéric
Michaud, J. B.	Ouellet, Frs.
Ouellet, Pierre	Ouellet, Sophie
Ouellet, Charles	Ouellet, J. B.
Ouellet, Joseph	Pelletier, J. B.
Pelletier, Pierre	Paré, F. X.
Pineau, Ovide	Pelletier, J. B.
Pelletier, Xavier	Pelletier, Emérence
Roy, Adolphe	Rouleau, Charles
St.-Pierre, Hyacinthe	Simard, Clarice
Simard, Abel	

25. mars 1869. J. DIONNE, M. P.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept *chelins* et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Éditeur

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'Atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	9-30 AM	4-00 PM
Hadlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
S. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	11-10	2-15
St. Michel	11-35	1-50
St. Valier	11-48	1-35
St. François	12-03	1-13
St. Pierre	12-20	1-00
St. Thomas	12-40	12-40
Cap St. Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
	2-05	11-30
Trois-Saumons	2-15	11-15
St. Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St. Roch	3-00	10-20
St. Anne	3-30	9-50
Rivière-Ouelle	3-50	9-25
St. Denis	4-03	9-05
St. Paschal	4-25	8-45
St. Hélène	4-45	8-20
St. André		8-05
St. Alexandre	6-15	7-50
Lake Road	6-35	7-25
River du Loup	6-55	7-00

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

T A B L E

DES

Matières contenues dans le septième volume

DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Causerie agricole.

	PAGES.
Des diverses plantes potagères propres à être cultivées sous le climat du Canada—Des graminées — Paturin des prés — Paturin commun — Irraie vivace — Houque laineuse.....	9
Flouve odorante — Phléole — Fétuque ovine — Dactyle Pelotonné.....	21
Agrostis Stolonifère — Agrostis commune — Glycerie flottante.....	29
Kéuleurie à crêtes — Carche flexueuse — Des légumineuses — Gesse des marais.....	37
Luzerne cultivée — Luzerne lupuline — Sainfoin commun — Trèfle blanc.....	45
Trèfle rouge — Trèfle hybride — Trèfle couché — Vesce multiflore — Vesce à quatre graines.....	53
Formation des prairies — Composition des semis	61, 69
Choix des semences.....	77
Choix du sol.....	85
Cultures préparatoires.....	86, 93
Engrais propres aux prairies naturelles.....	94
Des engrais.....	101
Des engrais pulvérulents.....	109, 117, 125
Entretien des prairies.....	126, 133, 142
Des prairies naturelles, leur utilisation.....	150, 157, 166
Des pâturages.....	173, 181, 189
Des plantes industrielles.....	197
Du chanvre.....	205, 214, 221
Du lin.....	229, 237, 246, 254
Du tabac.....	261
Inconvénients et dangers de l'usage trop fréquent du tabac.....	262
Du houblon.....	269
Des plantes potagères de grande culture.....	277
Du chou.....	278, 285, 993, 301, 309, 317
De l'oignon.....	325, 333
De l'ail — Du poireau.....	341
Des citrouilles.....	342, 349, 357
Des légumineuses fourrageuses.....	365, 373
Des trèfles.....	381, 389, 397

Revue de la Semaine.

PAGES—2, 10, 23, 38, 45, 54, 62, 70, 78, 86, 94, 102, 110, 118, 126, 135, 142, 150, 160, 166, 174, 182, 190, 198, 206, 214, 222, 230, 238, 246, 254, 263, 270, 278, 286, 294, 303, 310, 318, 326, 334, 342, 350, 358, 366, 374, 382, 390, 398

PAGES.

Sujets Divers.

A nos abonnés.....	1, 133
Soins à donner aux petits moutons.....	5
Sucre d'érable.....	5
Soins à donner aux veaux.....	6, 152
Port des lettres.....	6
Colonisation.—Territoire du lac Témiscouata.....	13
Chaulage des terres.....	14
Chaulage des blés.....	14
Nouvelle loi de chasse.....	15
Météorologie de mars 1868.....	15
Apiculture.....	16
Vente de chevaux.....	16
Le percheron.....	24
Etude sur le cheval percheron—Peut-il améliorer la race canadienne?.....	31, 39, 47
Culture des patates.....	32
Les saignées faites aux animaux le printemps.....	40
Le sarrasin pour les chevaux.....	40
Météorologie d'avril 1868.....	41
Les poux de moutons et les moyens de les détruire.....	48
Le verger.....	49
Culture des pommes de terre.....	55
Les curures des mares et des fossés.....	56
Amélioration du cheval.....	64
De la maladie des arbres exposés en plein vent.....	64
Conservation des viandes en été.....	65
Utilité de la sciure de bois.....	71
Béliers-mérinos espagnols.....	72
Le sarrasin remplaçant l'avoine.....	72
Les journaux.....	72, 144
Travaux publics des provinces du Haut et du Bas-Canada.....	79
Des amis du progrès agricole.....	80
L'acclimatation des oiseaux.....	80
Abondante récolte de miel.....	80
Altération du beurre.....	80
Patates—Semis, avantages, mode et soin.....	87
Des purins et de leur emploi.....	88
Vente d'animaux à la ferme du Collège.....	96
Le foin vert.....	96
Les vacances.....	96
Nos journaux d'échange.....	97
Drainage sur la ferme du Collège de Ste. Anne.....	103, 111
Le Canada couronné à l'exposition universelle de 1867.....	112
Moyen d'augmenter la récolte des patates.....	113
L'engrais humain utilisé immédiatement, sans frais ni perte aucune de principes utiles, surtout sans infection ni mauvaise odeur.....	119, 127
Ecole d'agriculture de Ste. Anne.....	120, 144, 150
Fête de Ste. Anne.....	121

	PAGES.
Du charbon des céréales, de ses causes, de ses effets.....	128
Mgr. Larocque, évêque de St.-Hyacinthe.....	135
Les moissons et les moyettes.....	136
Le blé d'automne.....	145
Un bon exemple à suivre.....	145
Culture du lin par G. H. Joly, écr., M. C. C.....	151
Peste bovine.....	152
Puceron lagnière.....	152
Géographie moderne par M. F. X. Toussaint.....	153
La <i>Revue Agricole</i>	160, 209, 296
Rentrée des élèves au Collège de Ste. Anne..	160
La prochaine exposition provinciale.....	167
Expositions dans les comtés de l'Islet, Kamouraska et Témiscouata.....	167
Enseignement agricole et livres classiques en rapport avec cet enseignement.....	167
Note sur l'enseignement et sur les livres classiques publiés par M. N. Gossin.....	168
Importation d'animaux de race améliorée.....	168
Vente du tabac en feuille.....	168
Ecoles d'agriculture aux Etats-Unis.....	168
Les arbres fruitiers dégénérés.....	168
Seconde pousse des patates.....	168
Rapport sur l'agriculture, l'émigration et la colonisation.....	176
L'enseignement de l'agriculture comme profession.....	184
Importation d'animaux de valeur.....	185, 313, 329
Le thé du pays.....	185
Tassement du sol au pied des arbres fruitiers..	185
Taxe sur le tabac canadien.....	191
L'exposition provinciale de 1868.....	191, 199, 215, 223
Achat d'animaux importés pour la ferme du Collège de Ste. Anne.....	192
Ecole d'agriculture de l'Assomption.....	192
Les débris de la ferme.....	200
La <i>Voix du Golfe</i>	201
Exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de l'Islet à St. Jean Port-Joli, le 1er octobre.....	207, 217
Blé germé et le parti qu'on peut en tirer.....	216
Le <i>Moniteur Acadien</i> et l'enseignement agricole.....	217
Une découverte immense, peut-être.....	224
Avoine de la Norvège.....	225, 313
Patates Garnet Chili.....	241, 290, 265
Soins à donner au bétail.....	247, 255
Concours des fermes les mieux tenues.....	256
Une vieille rancune à propos de percheron.....	257
Colonisation du chemin de Québec au lac St.-Jean.....	264
Culture du chanvre.....	264
L'agriculture et le bâtiment.....	265
Les Canadiens aux Etats-Unis.....	271
Importation du blé de la Mer Noire et de chevaux perchérons par M. Jos. Perrault.....	279, 319, 327
Comment l'avoine doit-elle être donnée aux chevaux.....	280

	PAGES.
L'Avent.....	281
Société d'agriculture de Kamouraska.....	289
La précocité.....	295
M. Thomas Valiquet, apiculteur de St. Hilaire, secrétaire correspondant de la Société centrale d'apiculture à Paris.....	296
Trèfle alsique.....	295
Les bureaux de Poste.....	296
Le <i>Progrès de Lévis</i>	304
Rapport des directeurs de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata.....	312
Nouveau désinfectant des matières fécales—Curage des fosses d'aisance à la terre sèche—Salubrité et richesse publiques.....	323
M. Jos. Perrault vs. l'avoine de Norvège et la prime de la <i>Gazette des Campagnes</i>	335
Culture du tabac par Ls. N. Gauvreau, écr.....	336
Des Vergers.....	336
Notre organisation agricole.....	344, 351
Société d'agriculture de Beauharnois.....	344
Questions d'un élève Naturaliste.....	359
Nos erreurs d'après le <i>Naturaliste Canadien</i>	364
L'œuvre de Ste. Anne jugée par un étranger.....	368
Est-il nécessaire de labourer les anciennes prairies pour les améliorer?.....	375
Briquettes de sel pour les animaux.....	376
Des composts.....	376
Usure prématurée des chevaux.....	376
Le malt dans l'alimentation des bestiaux.....	376
Le <i>Naturaliste</i> en déshabillé.....	391
Le <i>Canadien</i> à propos du <i>Naturaliste Canadien</i>	391
Ladrière des cochons.....	392
Parti de labour de la Division Montarville.....	396

Correspondances.

Culture du blé au lac Témiscouata.....	5
Comment on détruit le chiendent.....	111
Progrès de la colonisation au lac St. Jean, Saguenay.....	143, 150
Colonisation du Chemin-Elgin.....	231
Concours des fermes les mieux tenues.....	329
Essais de culture du chanvre et du lin à Lotbinière, par M. H. G. Joli, député à la Chambre Fédérale et au Parlement de la Province de Québec.....	287
Conseil de l'agriculture.....	367, 399
Influence de la lune au point de vue de l'agriculture—Questions importantes.....	364
Préparation du tabac.....	392

Recettes Agricoles:

Destruction des limaces et escargots par les volailles.....	6
Soins à donner aux moutons après la tonte.....	16

	PAGES.
Engrais pour les melons.....	16
Chaulage des arbres.....	27
Indigestion de lait des jeunes veaux.....	33
Piqures d'abeilles.....	33
Le chiendent pour les chevaux.....	41
Animaux météorisés (gonflés).....	41
Moyen d'éloigner des arbres fruitiers les oiseaux destructeurs.....	51
Nouvelle méthode d'élever des veaux.....	51
Destruction des chenilles.....	73
Procédé pour nettoyer les bouteilles maculées de corps gras.....	73
Mastic pour la greffe des arbres.....	73
Biscuits à thé, biscuits à dessert, biscuits écossais, biscuits aux citrons, plum cake, pâte aux tartes.....	76
Moyen préservatif contre les piqures venimeuses.....	81
Moyen de reconnaître si les œufs sont frais.....	81
Altération du miel.....	81
Confiture de fraises — Sirop de fraises — Compote de fraises — Eau de fraises.....	76
Services que rend l'eau de chaux pourant remplacer l'alcali volatil.....	91
Les chenilles dans les choux.....	91
Falsification du thé.....	91
Compotes de framboises — Ratafia de framboises — Sirop de vinaigre de framboises.....	91
Remède contre la météorisation des bêtes à cornes.....	97
Manière d'utiliser l'huile de charbon et les lampes.....	97
Moyen de s'assurer de la qualité du café.....	97
Vin de gadelles — Vin de groseilles.....	99
Remède contre la gale.....	105
Procédé André Leroy pour l'emballage des graines, greffes et boutures.....	105
Moyen de détruire les mouches qui tourmentent les animaux.....	115
La grosse gorge, maladie des cochons de lait..	115
Moyen de faire donner beaucoup de lait aux vaches.....	121
Danger de boire de l'eau froide.....	124
Remède à donner aux vaches qui retiennent leur lait.....	129
Manière de préparer les cornichons.....	129
Gelée de gadelles.....	129
Remède contre l'épilepsie.....	129
Pilules indiennes contre le choléra.....	129
Moyen d'obtenir des fleurs de diverses nuances.....	137
Remède contre les panaris ou mal d'aventure..	146
Moyen de guérir le choléra des poules.....	146
Moyen de conserver les pommes.....	146
Moyen de rendre la saillie fructueuse dans les troupeaux.....	146
Moyen pour obtenir des femelles dans l'espèce bovine.....	153
Destruction des limaces.....	153
Piqures des mouches.....	161
Piqures des doigts.....	161

	PAGES.
Maux d'yeux.....	161
Saignements de nez.....	161
Moyen d'obtenir du beurre sans baratte.....	169
Moyen pour conserver la viande de boucherie.....	169
Moyen de guérir le piétin des moutons.....	179
Moyen pour traiter la maladie des pigeons.....	179
La destruction des insectes par l'huile de charbon.....	179
Maladies du cheval—Signes de la claudication provenant du pied, traitement—Signes de la claudication provenant de l'épaule, traitement.....	188
Maladies du cheval—Signes de la claudication provenant du boulet, traitement—De la ferrure.....	195
Moyen préservatif contre la goutte.....	203
Mastic de fontainier.....	203
Maladies du cheval—Des cerises, traitement—De la fourbure, traitement.....	203
De la fourchette échauffée ou pourrie, traitement—Du crapaud ou fic de la fourchette, traitement.....	211
Conservation du raisin.....	211
Nouveau moyen de retirer le miel des ruches.....	211
Maladies du cheval—Des bleimes, traitement; —Des formes, traitement.....	219
Asphyxie des noyés.....	219
Moyen de reconnaître le siège des lésions qui font boiter le cheval.....	235
Moyen d'empêcher les animaux de sauter les clôtures.....	242
Le lard rance.....	249
Moyen de nettoyer les velours.....	249
Maladies du cheval—Entorse de reins, traitement—Vessignons, molettes, traitement.....	251
Moyen d'arracher les souches.....	258
Procédé pour détruire promptement les punaises et leur semence.....	258
Dégorgement de futs neufs.....	265
Guérison du panaris.....	265, 290
Moyen de conserver le gibier.....	265
Nourriture pour les chevaux.....	267
Causes d'avortement chez les brebis.....	275
Moyen de prévenir le piétin.....	281
Contre le froid aux pieds.....	290
Coliques des chevaux.....	290
Remède contre les rhumes opiniâtres.....	290
Emploi de la cire dans la peinture.....	297
Moyen d'arrêter les gerçures qui se forment dans la corne d'un cheval.....	297
Perte de crias.....	297
Diarrhée des moutons.....	297
Maladie des yeux de l'espèce bovine.....	305
Moyen de soulager ceux qui ont le malheur de se geler un membre.....	305
Moyen de constater si le verre des bouteilles est de bonne qualité.....	314
Moyen de se débarrasser des rats.....	321
Dissolution des os pour engrais.....	337
Destruction des rongeurs.....	337

	PAGES.
Moyen d'empêcher le lait de tourner.....	348
Remède contre la maladie des poules.....	348
La chaux dans les yeux.....	353
Engelures.....	364
Nouveau remède à la météorisation.....	364
Conservation du beurre.....	372
Moyen d'obtenir le développement des yeux sur les arbres fruitiers à pépins.....	377
Moyen de corriger le bégaiement.....	377
Gland de chêne pour la nourriture des bestiaux.....	393
Conservations des œufs.....	404

Petite chronique agricole.

PAGES—6, 16, 25, 32, 40, 49, 57, 65, 72, 81, 89, 96, 104, 113, 120, 129, 137, 145, 152, 158, 169, 176, 185, 193, 201, 209, 217, 225, 233, 241, 249, 257, 264, 272, 281, 289, 296, 305, 313, 321, 329, 336, 345, 353, 361, 369, 377, 386, 393, 401.

Feuilleton.

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES :

Fiançailles—Un passager.....	12, 24, 33
Révolte.....	34, 41, 50
Ordres secrets.....	57, 66, 73
L'exécution—Guilaneh.....	82, 89
Sous mats de fortune.....	90, 97, 105
La sœur du citoyen Brutus.....	114, 122, 130
La pauvre de la Grand'lande.....	138, 146
Le nouveau Chatelain de Kéroulas.....	147, 154, 161
Rédemptions.....	170, 186
Le Sauveteur.....	187, 193, 201
Madeleine.....	209, 217, 226
	234, 242, 249
L'héritage maudit.....	250, 258

	PAGES.
Un fantôme.....	265, 272
Quand le ciel s'ouvre.....	282, 290
Le sang des mains de Pilate.....	291, 297

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE :

Aventure dans une forêt.....	305
Comment l'étranger fut accueilli au Château de Rotenberg.....	307
Ce que l'on voyait dans la chambre des Etats.....	314
Une machine dont Henri de Brabant ne peut s'expliquer l'emploi.....	322
A combien était estimée une couronne.....	323
Comment notre héros fut accueilli au camp ennemi.....	330
De nouveaux mystères dont on aura plus tard l'explication.....	331
Suite des aventures de la nuit.....	338
Le talisman.....	339
Une conversation intéressante.....	346
Un soupçon mal fondé.....	355
Comment notre héros consent à faire un voyage qui n'était guère de son goût.....	362
L'héritière de la couronne de Bohême.....	363
Comment Henri de Brabant se tira d'un mauvais pas.....	370
Le conseil des seigneurs.....	378
Zitzka et les seigneurs de Bohême.....	379
Où l'on revoit la jeune fille que Henri de Brabant a sauvée dans notre premier chapitre.....	387
Blanche devant la statue.....	395
La Dame Blanche.....	402
La chambre des machines—Les souterrains.....	403

FIN DE LA SEPTIÈME ANNÉE.